

# Sac Ados : Soutenir le départ autonome des jeunes néo-aquitains

**Profils** : Jeune

**Thématiques** : Apprenti, Demandeur d'emploi, Étudiant, Lycéen, Salarié, Se développer à l'international

## Objectifs

Le dispositif Sac Ados s'adresse aux jeunes néo-aquitains qui souhaitent mettre en œuvre un **premier projet de voyage en autonomie en France ou en Europe**.

La **Région Nouvelle-Aquitaine**, **initiatrice** de cette opération, fournit à chaque candidat retenu un « Pack Sac Ados » comprenant :

- Une **bourse individuelle d'aide au départ de 130 € pour les départs en France et 250 € pour les départs en Europe** (+ *des assurances nominatives responsabilité civile et rapatriement, un guide de conversation pour les projets en Europe, de la documentation Santé-Citoyenneté, une réglotte des premiers gestes d'urgence...*)
- Un **accompagnement obligatoire** par des référents locaux au sein de structures Jeunesse conventionnées avec la Région Nouvelle-Aquitaine

## Bénéficiaires

- Jeunes de **16 à 25 ans** accompagnés par une structure partenaire (*16-22 ans pour les départs en France et 18-25 ans pour les départs en Europe*)
- Pour des **départs individuel ou collectif**
- Pour des **séjours d'au moins 4 nuits** pour des départs en France et **7 nuits pour des départs en Europe**

L'objectif est de faire partir en priorité le public le plus éloigné des vacances (pour des raisons financières par exemple) ou ayant besoin d'un accompagnement technique et financier pour réaliser un premier départ autonome.

## Modalités

Pour la mise en place de ce dispositif, la Région Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur des **structures jeunesse locales** (*Bureaux et Points d'information Jeunesse, Centre Sociaux, Lycée, CFA, Missions locales...*) dont la liste est disponible **en cliquant ici**. Ces structures suivent les jeunes porteurs de projets tout au long du montage de leur dossier, les conseillent et portent un avis sur le projet final transmis à la Région Nouvelle-Aquitaine.

**Note :** Un appel à candidature est lancé au début de chaque année civile (janvier-mars) pour sélectionner les structures partenaires.

**Attention :** *Sac Ados ne concerne pas les séjours familiaux (hébergement dans la famille, en présence d'un parent, etc.), ni les séjours encadrés par des professionnels ainsi que les séjours en formule « tout compris » (exemple : hébergement en hôtel club avec repas, transport et activités pris en charge par un voyageur). Les bénéficiaires doivent assurer seuls l'organisation et la gestion de leur mode de vie durant leur séjour.*

### **Pour les jeunes candidats au départ :**

*Un processus de candidature en 5 étapes :*

1. Rapprochez-vous d'une structure partenaire (**voir liste**) pour construire votre projet de voyage en autonomie
2. Déposez votre projet en ligne sur le **formulaire dédié**
3. Envoyez votre dossier administratif (voir liste des pièces au bas de cette page) à l'adresse **sacados@nouvelle-aquitaine.fr**
4. Présentez votre projet devant un jury régional
5. Partagez les bons plans, photos et vidéos de votre séjour sur la **page Facebook** du dispositif

### **Pour les structures partenaires du dispositif**

*Il vous est proposé :*

- Des journées de formation gratuites (*sur les aspects juridiques, la notion d'accompagnement et de valorisation des projets jeunes, etc.*)
- Des supports méthodologiques d'aide à la conception et au montage de projets et des supports de communication
- Une évaluation collective du dispositif
- Un **Bureau virtuel** pour le suivi des dossiers déposés

## Contact

### **Adrien BABBY**

*Chargé de Mission Jeunesse-Citoyenneté*

sacados@nouvelle-aquitaine.fr

Tél. 05 57 57 84 70